

15/11/2022

Appel d'offre – Formation Plaidoyer et Communication écrite

Commanditaires

ACODEV, Fédération francophone des ONG de coopération au développement.

Contact : Quai du commerce 9, 1000 Bruxelles, Tel : 02 / 219.88.55.

Responsable : Raphael Maldague, directeur.

Personne de contact pour cette mission : Bruno Nicostrate, email : bn@acodev.be

Contexte

ACODEV est la fédération des organisations de la société civile (OSC), francophones et germanophones, de la coopération belge au développement. L'une de ses missions est de renforcer les capacités professionnelles des 74 OSC membres, en fonction du contexte institutionnel et opérationnel dans lequel le secteur évolue.

Le plaidoyer prend de plus en plus d'importance dans les stratégies d'influence des OSC et dans la mise en œuvre des interventions de développement. Ces dernières années, les OSC ont augmenté leurs ressources humaines pour mettre en place des stratégies et des actions de plaidoyer afin d'appuyer leurs objectifs de changement.

Afin d'accroître l'impact des actions des OSC membres, ACODEV souhaite apporter un soutien à ses OSC membres en proposant une offre de formation en plaidoyer. Cet appel d'offre a donc pour objectif de sélectionner un prestataire de service afin de former des personnes ayant une expérience de plaidoyer et souhaitant améliorer leurs capacités à expliciter oralement une situation et à exprimer des argumentaires efficaces destinés aux décideurs politiques et aux médias.

Contenu de la formation

a. Cible

La formation proposée s'adresse aux chargés ou responsables de plaidoyer et aux membres du personnel d'OSC, membre d'ACODEV, qui ont des tâches de plaidoyer dans leur fonction ou qui souhaitent rendre leur plaidoyer plus efficace. Il s'agit d'un groupe francophone. La formation doit être dispensée en français.

Il est prévu de former entre 15 et 20 personnes. La formation ne sera confirmée que si minimum

10 personnes s'y sont inscrites. Il est donc possible que la formation soit annulée ou reportée.

Afin d'affiner le programme des formations, lorsque les personnes s'inscrivent à une formation, ACODEV peut se charger de leur poser des questions sur leurs attentes par rapport à la formation et sur leurs connaissances en plaidoyer. Ces informations seront transmises aux formateurs ou formatrices au moins une semaine avant la formation. Si les formateurs ou formatrices le souhaitent, il est possible d'introduire des questions spécifiques relatives aux attentes et aux connaissances des futurs participants dans leur offre.

b. Objectifs

Objectif général : Acquérir des connaissances et améliorer ses capacités à communiquer son plaidoyer à l'oral en fonction des différentes cibles, des canaux de communication et à divers stades de la stratégie d'influence.

Objectifs spécifiques :

- Connaître les principes de communication verbale et non-verbale ;
- Savoir adapter un message de plaidoyer et son argumentaire en fonction de la cible et de la phase d'influence ;
- Maîtriser les techniques d'interactions orales et de négociation ;
- Maîtriser les techniques de communication verbale et non-verbale vis-à-vis des médias et autres supports de communication audio et visuelle.

c. Résultats attendus

- Maîtriser les codes psychosociaux de la communication verbale en fonction du contexte, du canal, du récepteur et de la cible visée ;
- Être capable d'adapter sa communication verbale et non-verbale en fonction de ses atouts et contraintes personnels et organisationnels ;
- Connaître les différentes techniques de communication en fonction des différentes étapes du plaidoyer et des espaces de participation (allant de la concertation à la dénonciation en passant par la négociation) ;
- Connaître les techniques de gestion de l'interaction orale avec des audiences diverses et dans différents contextes (allant de la rencontre bilatérale au débat public en passant par des réunions avec des « gros bonnets »).

Calendrier, budget et format de la formation

La formation doit être prévue **en format court** (sur 2 journées au total maximum) et sauf indication contraire (voir point ci-dessous), en présence **à Bruxelles**.

La formation devra se dérouler au cours du premier trimestre 2023 à une date à définir entre le commanditaire et le prestataire.

Une réunion de cadrage sera organisée après sélection de l'offre, **mi-décembre 2022**, afin de préciser les attentes, le calendrier et le programme exact de la formation.

Modalités pratiques et méthodologie

Dû au contexte changeant en ce qui concerne les mesures COVID-19 et son impact par rapport à événements et formations, il est impératif que la modalité d'apprentissage soit adaptée à ce contexte (ex. distance physique). Dès lors, nous demandons aux soumissionnaires de bien vouloir nous **présenter deux offres (ou une offre avec deux options), une pour le format en présence et une pour le format numérique**. Le choix d'une modalité ou l'autre dépendra des mesures décrétées par le gouvernement de Belgique pour éviter la propagation du Covid19 et du contexte sanitaire. La date limite pour qu'ACODEV annonce son choix pour chaque formation est fixée à deux semaines avant le début de la formation.

Les formations se dérouleront **en français**. Les formatrices ou formateurs produisent le matériel didactique en version électronique en français.

Un bon équilibre entre théorie et pratique est une condition.

D'autres éventuelles demandes des formateurs ou formatrices seront examinées par ACODEV au cas par cas et doivent être demandées lors de la soumission.

ACODEV se charge de :

- L'inscription des participantes et participants ;
- L'évaluation finale de la formation ;
- La remise de l'attestation de formation aux participants et participantes.
- La location de la salle ;
- Les lunchs et pause-café ;

ACODEV affectera durant le temps de formation une personne ressources pour accompagner les formateurs et formatrices dans leur travail si nécessaire. Cette personne assurera aussi la coordination de l'organisation logistique si la formation a lieu en présence.

Si la formation est donnée à distance, les soumissionnaires utiliseront leur système de visioconférence.

Profil du formateur ou de la formatrice

La formatrice ou le formateur aura les compétences suivantes :

- Expertise avérée en plaidoyer ;
- Expertise des médias et canaux de communication ;

- Expérience(s) en tant que chargé de plaidoyer dans le domaine de la coopération internationale ;
- Capacité pédagogique et méthodologique avérée, notamment avec les outils numériques ;
- Une approche méthodologique genrée est un plus (approche méthodologique, support pédagogique, etc.) ;
- Maîtrise parfaite du français.

Documents à fournir avant la formation

ACODEV fournit au plus tard **1 semaine** avant la formation, la liste complète des participantes et participants, comprenant : leurs fonctions au sein de l'organisation, leurs attentes par rapport à la formation et leur connaissance du plaidoyer.

Les formateurs ou formatrices fournissent à ACODEV :

- Au plus tard **2 semaines** avant la formation, les éventuels documents de préparation pour les participantes et participants (cas pratiques à lire, etc.)
- Au plus tard, **1 semaine** avant la formation, les documents suivants :
 - La présentation qui sera utilisée en appui visuel pendant la session
 - Toutes les autres ressources qui seront partagées durant la formation (outils, bonnes pratiques, étude, etc.). Un court résumé accompagnera chaque ressource ainsi que les sources exactes à mentionner (nom de l'auteur, date, etc.).

Les présentations et autres ressources utilisées pendant la formation seront mis à la disposition des participantes et participants, ainsi que des autres organisations membres de ACODEV via un site internet fermé, appelé portail qualité.

Composition de l'offre

L'offre doit contenir au moins les 6 éléments suivants :

- 1) Une description du contenu pour chaque partie de la formation, et pour chaque type de formation, avec entre autres les choix des méthodes et outils présentés ;
- 2) Une description de la méthodologie/l'approche pédagogique proposée ;
- 3) Un schéma concret de l'agenda pour la réalisation de ces deux types de formation ;
- 4) Une offre financière qui précisera : (1) le nombre d'humains-jours prévus pour chaque étape, (2) le tarif pour la préparation, (3) le tarif journalier par formation, (4) les éventuels frais annexes (déplacements, documents...) et (5) le prix total TVAC ; Il n'est pas prévu d'indemnisation si la formation est annulée, non reportée et si le-la prestataire est prévenu-e 30 jours avant la date fixée. En deçà de ce délai l'offre financière peut préciser une éventuelle indemnité de dédit et ou de couvertures de frais exposés et ses modalités.
- 5) L'expérience pertinente et le CV de la/les personne(s) mobilisée(s) ;
- 6) Les disponibilités pour la réalisation de la formation à la période demandée.

Eventuellement vos propositions de questions concernant les attentes et les connaissances préalables des futures participants et participantes.

Procédure

L'offre doit être envoyée pour le vendredi 09 décembre au plus tard à Bruno Nicostrate : bn@acodev.be

Des informations supplémentaires peuvent être demandées par e-mail également.

Les bureaux d'experts sont autorisés à transmettre cet appel d'offre à maximum 3 autres experts qualifiés avec qui ils travaillent. Dans ce cas, l'expert contacté est censé avoir reçu l'offre le jour de la publication de l'appel d'offre par ACODEV. La date limite pour la réception des offres chez ACODEV restera inchangée. Par ailleurs, il doit être figuré dans l'offre de l'expert que ce dernier a été mis au courant de cet appel d'offre par un tiers.

Critères de sélection

Les offres réceptionnées seront évaluées sur base d'une analyse cumulative : l'évaluation financière représentera 30% et l'évaluation technique représentera 70% du score total de l'évaluation.

Seuls les bureaux/candidats obtenant un minimum de 49 (70%) points sur la partie technique seront considérés pour l'évaluation financière.

Critères d'évaluation technique (maximum de 70 points) :

- 1) Les compétences des formateurs et formatrices : 35 points
 - Expertise en élaboration et mise en œuvre de stratégie de plaidoyer (10 points).
 - Expérience en tant que chargé de plaidoyer (10 points)
 - Connaissance du secteur de la coopération internationale et de l'aide humanitaire (5 points) ;
 - Capacité pédagogique et méthodologique avérée, notamment avec les outils numériques (10points) ;

- 2) Méthodologie proposée : 35 points

Critères d'évaluation financiers (maximum de 30 points) :

Les prix/honoraires. La formule suivante sera utilisée pour évaluer le critère financier : $p = y (\mu/z)$, où p = points pour l'évaluation financière d'une offre, y = nombre maximum de points pour l'offre financière, μ = prix de l'offre la moins élevée, z = prix de l'offre évaluée.